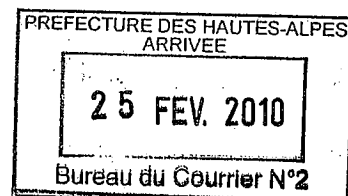


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
de la Communauté de Communes des Deux Buëch

Séance du : 22 février 2010

Convocation du : 16 février 2010



**Objet** : Aide exceptionnelle à Haïti.

L'an deux mille dix, le vingt deux février à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes des deux Buëch, s'est réuni en mairie de la Roche des Arnauds, sous la présidence de M. Michel MESCLE, Président.

Secrétaire de séance : M. Maurice Chautant

**Etaient présents** : R.Fournel, M. Barthelemy, A. Meier, G. Pitaval, P. Schiazza, B. Faure, G. Lesbros, M. Mescle, J.-M. Bermond, R. Basset, J.-F. Carré, M. Chautant, F. Roux, J.-L. Pelloux, P. Aubin, A. Chevalier, G. Jullien

**Etaient excusés** : Claudette Mezière, Jean-Claude Salles, Gérard Garcin  
Francis Reynaud excusé remplacé par Michel Lonni  
Martine Barbet excusée remplacée par Marc Rosenstiel

Le Président Michel Mescle propose aux conseillers communautaires de verser une aide exceptionnelle de 1500 € à Haïti suite au tremblement de terre, auprès de la Fondation de France.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver la proposition ci-dessus
- d'inscrire la somme prévue au Budget Prévisionnel 2010

Votants = 19
Pour = 19
Contre = 0
Abstention = 0

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Président,

Michel Mescle

